


7.00 crédits	45.0 h + 30.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Enseignants	Bouhon Mathieu ;Tay Dzifanu Nelike K (supplée Bouhon Mathieu) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Le cours suppose que l'étudiant participe en même temps aux stages (HIST 9001) et au séminaire d'intégration des stages (HIST2313).
Thèmes abordés	Le cours explorera les différents facettes de l'enseignement de l'histoire à l'école secondaire, à savoir : - les prescrits décrets, référentiels et programmes en Communauté française de Belgique; - les modalités d'élaboration d'une séquence visant l'apprentissage de savoirs et de savoir-faire en histoire; - les modalités d'élaboration d'une séquence visant l'apprentissage de compétences en classe d'histoire ; - la conceptualisation ; - l'évaluation des apprentissages (savoirs, savoir-faire, compétences) : fonctions (formative vs certificative) et techniques.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : A la fin du cours, les étudiants seront capables : - de concevoir, organiser, évaluer et réguler une séquence d'apprentissage en histoire à destination d'élèves de l'enseignement secondaire ; - d'analyser de manière critique une séquence d'apprentissage en histoire à destination d'élèves de l'enseignement secondaire.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'inscription à l'épreuve de didactique ne se fait pas avant la session de juin. Il n'y a pas d'évaluation partielle prévue à la session de janvier. L'évaluation des acquis porte sur : 1. une évaluation continue : présence régulière aux séances, implication régulière dans les échanges et les travaux à réaliser pendant les séances, dépôt sur moodle dans les délais annoncés des travaux préparatoires ou consécutifs aux séances de cours, conception et présentation d'une activité d'enseignement/apprentissage numérique dans le courant du Q2. 2. un travail final. Ce travail à remettre à la fin du Q2 prend la forme d'un document écrit et porte sur l'évaluation et la remédiation d'une leçon enseignée au cours des stages. L'évaluation donne lieu à un note (/20). Le travail final est pondéré à hauteur de 70 % et la participation au cours à hauteur de 30% de la note finale. Pour la session de septembre, outre le travail final, il sera demandé de réaliser tous les travaux intermédiaires qui n'auront pas été présentés pendant l'année ou qui auront été jugés insuffisants. Le détail des consignes et modalités de remise du travail final sont communiquées au début du deuxième quadrimestre. La présence régulière aux activités d'enseignement est obligatoire. Par activités, on entend les séances en présentiel, les séances en distanciel, la participation aux groupes de travail et au présentation de groupe, la remise de travaux intermédiaires dans les délais annoncés. L'absence à plus de 20 % activités d'enseignement y compris l'absence de remise d'un travail intermédiaire dans les temps sont considérées comme une présence non régulière. En vertu de l'article 72 du règlement des examens et des études, le titulaire du cours se réserve le droit de demander au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à son unité d'enseignement pour un étudiant dont la présence n'aura pas été régulière.
Contenu	L'unité d'enseignement alternera des mises au point théoriques, la présentation et l'analyse critique de séquences d'apprentissage en histoire et des travaux pratiques.
Faculté ou entité en charge:	EHAC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en histoire	HIST2M	7		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (histoire)	HIST2A	7		